

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 29-sept.-2015

Date de révision 26-mars-2024

Numéro de révision 3

# 1. Identification

Nom du produit Triisopropanolamine

Cat No. : A19966

No. CAS 122-20-3

**Synonymes** 1,1`,1``-Nitrilotripropan-2-ol

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

# Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

### 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Attention

#### Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux

Date de révision 26-mars-2024



# Conseils de prudence

#### Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter un appareil de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Triisopropanolamine	122-20-3	>95

# 4. Premiers soins

**Conseils généraux** Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Obtenir des soins médicaux. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins

15 minutes.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir des

soins médicaux.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 160 °C / 320 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 275 °C / 527 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 5.80% Inférieure .80%

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

#### Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** Santé N/A 2

#### Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Précautions personnelles

Éviter la formation de poussière.

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou Précautions environnementales

un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder

dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

#### 7. Manutention et stockage

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation Manutention

adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières Entreposage.

incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer Mesures techniques

que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de

l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains	Gants de protection
----------------------	---------------------

Γ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
1	Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
1	Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
1	Caoutchouc naturel			
1	PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolideAspectBlanc casséOdeurAucun rense

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponible

10.8 100 g/L aq.sol

Point/intervalle de fusion 48 - 52 °C / 118.4 - 125.6 °F Point/intervalle d'ébullition 48 - 52 °C / 374 °F @ 23 mmHq

Point/intervalle d'ebullition 190 °C / 374 °F @ 23 mmHg
Point d'éclair 160 °C / 320 °F
Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 5.80%
Inférieure .80%

Pression de vapeur 1 mbar @ 100 °C

Densité de vapeur Non applicable

Densité 1.0200

Solubilité Aucun renseignement disponible Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation275 °C / 527 °F

Température de décomposition> 300°CViscositéNon applicableFormule moléculaireC9 H21 N O3Masse moléculaire191.27

### 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Hygroscopique.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière. Exposition à de

l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Aucun renseignement disponible.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

### Toxicité aiguë

# Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

	Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Γ	Triisopropanolamine	LD50 = 4730 mg/kg (Rat)	>5000 mg/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)

**Toxicologically Synergistic** 

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	nposant No. CAS CIRC		CIRC NTP ACGIH		OSHA	Mexique
Triisopropanolamine	122-20-3	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur le développement** Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Date de révision 26-mars-2024

#### **Triisopropanolamine**

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Triisopropanolamine	-0.015

	13. Données sur l'élimination
Méthodes d'élimination	Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

	14. Informations relatives au transport		
DOT	Non réglementé		
TMD IATA	Non réglementé		
<u>IATA</u>	Non réglementé		
IMDG/IMO Non réglementé			
15. Informations sur la règlementation			

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Ir notific Active-	ation -	EINECS	ELINCS	NLP
Triisopropanolamine	122-20-3	Х	-	X	ACT	IVE	204-528-4	-	-
Commonant	No CAC	IFCCC	KECI	ENCC	ICIII	TOOL	AICC	NZI-O	DICCC

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Triisopropanolamine	122-20-3	Χ	KE-25956	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV -	REACH (1907/2006) - Annexe XVII -	Règlement REACH (CE
_	substances soumises à	Restrictions applicables à	1907/2006) article 59 - Liste

Date de révision 26-mars-2024

#### **Triisopropanolamine**

	autorisation	certaines substances dangereuses	candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Triisopropanolamine	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

#### **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Triisopropanolamine	122-20-3	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Triisopropanolamine	122-20-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

_	,	Λ ι		4.0
	6	Niitrac	inform	ations
	U.	Auto		ומוטווא

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation29-sept.-2015Date de révision26-mars-2024Date d'impression26-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité